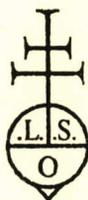


JACQUES STIENNON

CALLIGRAPHIE ET DÉVOTION À LIÈGE EN 1600.  
LE RECUEIL DE PRIÈRES DE CHARLES LANG



FIRENZE  
LEO S. OLSCHKI EDITORE  
MCMXCVIII

JACQUES STIENNON

CALLIGRAPHIE ET DÉVOTION À LIÈGE EN 1600.  
LE RECUEIL DE PRIÈRES DE CHARLES LANG

Dans l'histoire des pays qui forment l'Europe occidentale au XVI<sup>e</sup> siècle, la Principauté de Liège occupe une place singulière. Située géographiquement entre la France et l'Empire germanique, vestige politique d'une partie de la Lotharingie médiévale, elle n'a jamais appartenu aux Pays-Bas méridionaux. Depuis la fin du X<sup>e</sup> siècle, son évêque est à la fois seigneur temporel qui règne sur une Principauté, et dignitaire ecclésiastique qui gouverne un diocèse intégré dans une entité plus vaste, l'archevêché de Cologne. Ces deux entités – Principauté et diocèse – ont une configuration très différente, mais ils ont une colonne vertébrale commune, la Meuse, axe économique et culturel. Théoriquement relevant de l'Empire germanique, la Principauté de Liège est, de fait, indépendante et elle défend vigoureusement une neutralité qui lui a été reconnue officiellement à partir de 1492 et confirmée sous le règne de l'évêque Ernest de Bavière (1580-1612).

Après une résistance farouche à la domination de la maison de Bourgogne, le Pays de Liège connaît un renouveau avec l'épiscopat modérateur d'Erard de la Marck (1505-1538), prince d'Eglise fastueux, mécène éclairé, qui introduit l'humanisme dans les terres qu'il gouverne.<sup>1</sup> Cependant, ainsi que l'écrit un spécialiste particulièrement autorisé de l'histoire liégeoise, «le temps d'Erard de la Marck n'est pas un âge d'or, comme on l'a dit imprudemment. Il ne peut être qu'un recommencement, avec des alternances de succès et d'échecs». <sup>2</sup> Et l'esprit même de la Renaissance ne pénètre que lente-

---

<sup>1</sup> Sur tout ceci, cf. JEAN LEJEUNE, *La Principauté de Liège*, Liège, Editions du Perron, 1996<sup>4</sup>, pp. 17-109.

<sup>2</sup> LÉON-E. HALKIN, *L'humanisme en terre wallonne*, dans *La Wallonie. Le pays et les*

ment dans les esprits, les arts, la culture. La cour d'honneur du Palais des princes-évêques elle-même, dont la réédification est due à Erard de la Marck à partir de 1526, mêle encore la tradition architecturale gothique au modernisme inspiré des châteaux de plaisance italiens et français.<sup>3</sup> Le chœur de l'église abbatiale de Saint-Jacques, terminé dans les trente premières années du XVI<sup>e</sup> siècle est de style gothique flamboyant; les têtes en relief, placées dans les écoinçons des arcades de la nef, sont de style Renaissance, tandis que le porche d'entrée, édifié entre 1552 et 1558 s'inspirerait des conceptions de l'architecte italien Serlio.<sup>4</sup> Enfin, la collégiale Saint-Paul achevée en style gothique tertiaire s'orne d'un portail occidental, exécuté entre 1538-1547, qui conjugue une tradition architecturale gothique avec des éléments de sculpture en bas-reliefs Renaissance.<sup>5</sup> En peinture, Lambert Lombard rapporte de son séjour à Rome des dessins d'un humanisme antiquisant dont l'intellectualisme altère la souplesse des formes de la Renaissance italienne.<sup>6</sup> En sculpture, la Vierge de Berselius (1531-1535) due au souabe Daniel Mauch († 1540) insère des conceptions humanistes dans un monde gothique germanique.<sup>7</sup> Quant au vitrail qui décore l'ancienne collégiale Saint-Paul et que Jean de Cologne a exécuté en 1530, il affirme plus clairement ses préférences pour le style Renaissance,<sup>8</sup> alors que l'armoire liégeoise de la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle aux armes de l'Empire, de Liège et d'Erard de la Marck est encore de tradition gothique.<sup>9</sup>

---

*hommes. Lettres - arts - culture*, t. 2, Bruxelles, La Renaissance du livre, 1978, p. 26 (dir. Rita Lejeune et Jacques Stiennon).

<sup>3</sup> Cf. SUZANNE COLLON-GEVAERT, *Erard de la Marck et le palais des princes-évêques de Liège*, Liège, Vaillant-Carmanne, 1975, in-8°.

<sup>4</sup> Cf. FRANÇOISE FONCK, *L'église Saint-Jacques*, dans *Liège, le guide*, Tournai, Editions Casterman, 1997, pp. 46-49.

<sup>5</sup> Id., *ibid.*, p. 43.

<sup>6</sup> Cf. Lambert Lombard *et son temps*. Catalogue de l'Exposition, sous la dir. de Jean Lejeune, 1966, in-8°.

<sup>7</sup> Cf. JOSEPH CEYSSENS, *Berselius et la statue de la Vierge de Dalbem*, «La vie wallonne», V, 1924-1925, pp. 341-355, 381-387, 446-450; JOSEPH DE BORCHGRAVE D'ALTENA, *La Vierge de Berselius, oeuvre de Daniel Mauch*, «La revue d'art», XXVI, 1925, pp. 146-149; JOSEPH BRASSINNE, *La sculpture de Daniel Mauch à Liège*, «Chronique archéologique de l'ancien Pays de Liège», XVII, 1926, pp. 43-47; PIERRE COLMAN, *Vierge à l'Enfant, dite «La Madone de Berselius»*, dans Lambert Lombard *et son temps*, Liège, 1966, notice 34, pp. 15-16.

<sup>8</sup> Cf. LÉON DEWEZ, *Liège, centre d'art*, Liège, 1947 et reprod. dans JEAN LEJEUNE, *La Principauté de Liège*, p. 121.

<sup>9</sup> Liège, Musée Curtius. Reproduit dans JEAN LEJEUNE, *La Principauté de Liège*, op. cit., p. 114.

Bref, ce n'est que lentement que la Renaissance inspire les créateurs, les artistes et leurs mécènes.

Dans le domaine des lettres, le bilan est beaucoup plus décevant. A la différence du Hainaut où l'on peut aligner les noms de Jean Lemaire de Belges, de Louis des Masures, ami de Ronsard,<sup>10</sup> la Principauté de Liège ne possède aucun écrivain de qualité et ce n'est pas la rhétorique ampoulée de Jean Polit,<sup>11</sup> poète officiel des princes-évêques, ni les poésies pieuses de Remacle Mohy<sup>12</sup> qui pourraient corriger ce résultat médiocre. Et d'ailleurs, Liège possédait-elle des imprimeurs qui eussent pu faciliter la diffusion d'une littérature digne de ce nom?

On est bien forcé de répondre par la négative. Comme on l'a écrit ailleurs, «le premier handicap de l'art typographique liégeois réside dans le caractère tardif de son apparition puisque l'imprimerie n'est introduite à Liège qu'en 1558, un an après Bruxelles et six ans après Maastricht. En réalité si Liège a manqué si longtemps de typographes, c'est non seulement à cause des conditions économiques défavorables de la fin du XV<sup>e</sup> siècle, mais aussi, parce que les communautés religieuses y ont perpétué jusqu'à une époque tardive, jusqu'à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, la tradition du livre manuscrit [...]».<sup>13</sup> De cette tradition, les exemples abondent avec les productions calligraphiques de Quercentius, les centaines de manuscrits provenant des Croisiers de Liège, l'oeuvre d'Eustache de Streax, prieur de Saint-Jacques de Liège qui, encore en 1589, donne au catalogue manuscrit de la bibliothèque de son abbaye l'apparence d'un livre imprimé.<sup>14</sup> Sans oublier

<sup>10</sup> PIERRE JODOGNE, *Jean Lemaire de Belges, écrivain franco-bourguignon*, Bruxelles, Palais des Académies, 1972, in-8°; MARCEL DE GREVE, *Au temps de Rabelais et de la Pléiade*, dans *La Wallonie. Le pays et les hommes*, op. cit., t. 2, pp. 33-45.

<sup>11</sup> NICOLAS PETERMANS et HENRI HELBIG, *Fleurs des vieux poètes liégeois (1550-1650)*, Liège, F. Renard, 1859, in-8°.

<sup>12</sup> Cf. XAVIER DE THEUX de MONTJARDIN, *Bibliographie liégeoise*, Bruges, Desclée-de Brouwer, 1885, col. 49-50.

<sup>13</sup> JACQUES STIENNON, *L'oeuvre des premiers imprimeurs liégeois (1560-1600)*, dans *Gutenberg Jahrbuch*, Mainz, Gutenberg Gesellschaft, 1957, pp. 175-178.

<sup>14</sup> Cf. JACQUES STIENNON, *L'oeuvre artistique d'Eustache de Streax, prieur de Saint-Jacques de Liège*, dans *Annales du XXII<sup>e</sup> Congrès de la Fédération archéologique et historique de Belgique*, Anvers, 1947, pp. 323-329; *L'oeuvre bibliographique d'Eustache de Streax, prieur de Saint-Jacques à Liège (1589)*, «Bulletin de l'Institut archéologique liégeois», LXVII, Liège, 1949-1950, pp. 177-192; *Les manuscrits des Croisiers de Huy, Liège et Cuyck au XV<sup>e</sup> siècle*, Liège, 1951, 88 pp. in-8° («Bibliotheca Universitatis Leodiensis», n. 5); *Une miniature de l'Evangélaire dit «de Quercentius». La vocation de saint Pierre et de saint André (XVI<sup>e</sup> siècle)*, «Peinture vivante», IV, 1966-1967, notice n. 21.

les Chroniques en langue vulgaire du Pays de Liège qui, au lieu d'être confiées une fois pour toutes à un atelier typographique, sont multipliées à des dizaines d'exemplaires par des copistes laborieux et certainement patriotes.<sup>15</sup>

Lente pénétration de l'imprimerie, continuité de la tradition manuscrite, telle est la conclusion que l'on pourrait tirer de la concurrence de la typographie et de l'écriture manuelle à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle dans la Principauté de Liège.

Mais qui dit scribe ou copiste, ne veut pas nécessairement dire calligraphe ou maître d'écriture. Cette dernière catégorie d'artisans du livre était-elle convenablement représentée dans la Cité ardente? Sur ce point, on en est réduit aux conjectures. C'est la raison pour laquelle je souhaiterais sortir de l'oubli un artiste méconnu, dont la virtuosité s'est manifestée dans un recueil de prières exactement daté de 1600.

Conservé à la Bibliothèque générale de l'Université de Liège, ce manuscrit a été légué en 1903 à cette institution, par le bibliophile Adrien Wittert et catalogué, dans le fonds qui porte le nom de ce mécène, sous la cote W.40. Mais tournons-nous d'abord vers l'auteur.

Il révèle son nom dès le début en déclarant: *Esript par moi Charles Lang à l'honneur de mon frère Mattheus Lang, en Liege, anno Domini M.D.C.*

Qui est ce Charles Lang? A vrai dire, pareil patronyme n'est pas tellement fréquent dans la région liégeoise.<sup>16</sup> Cependant, grâce aux registres paroissiaux, on repère qu'il avait épousé Marie Lhoest, dont il a eu deux enfants: David, baptisé le 23 novembre 1600, et Apollonie, baptisée le 14 avril 1603 en l'église Saint-Jean-Baptiste bien que la famille habitât dans la paroisse Saint-Thomas. David a pour parrain David Lang. Quant à Charles Lang, il meurt en la paroisse Saint-Thomas le 24 novembre 1622, et sa veuve le 6 septembre 1623.<sup>17</sup>

La date de naissance de notre calligraphe étant inconnue et son

---

<sup>15</sup> On en trouvera la description dans le *Catalogue des manuscrits [de la] Bibliothèque de l'Université de Liège*, Liège, 1875, in-8°.

<sup>16</sup> Le plus connu est évidemment son homonyme Charles Langius (Charles de Langhe), né en 1521 à Berquiny, bailliage de Cassel, mort à Liège le 29 juillet 1573, philologue, chanoine de la cathédrale de Liège. Cf. sa notice par J. ROULEZ, dans *Biographie nationale*, t. 5, Bruxelles, 1876, col. 310-315. Il vient donc de l'extérieur à la Principauté de Liège.

<sup>17</sup> Archives de l'Etat à Liège (A.E.L.). Registres paroissiaux des églises Saint-Jean-Baptiste et Saint-Thomas.

nom ne paraissant pas a priori appartenir au terroir liégeois, on se tourne vers les registres d'admission à la bourgeoisie et c'est dans cette catégorie d'archives qu'on l'y retrouve. En effet, Charles Lang est admis à la bourgeoisie de Liège le 17 juillet 1602.<sup>18</sup> D'où est-il originaire? D'Anvers, à ce moment incontestablement le foyer artistique et culturel le plus florissant des Pays-Bas méridionaux.<sup>19</sup> Des informations supplémentaires, toujours fournies par les sources d'archives, nous apprennent que Charles Lang avait relevé le métier des merciers de Liège le 2 janvier 1592.<sup>20</sup> Il faut savoir que Liège comptait trente-deux bons métiers, dont l'influence sociale et politique était considérable. Parmi ceux-ci, celui des merciers était non seulement un des plus puissants mais aussi l'un des plus diversifiés étant donné la variété des occupations rémunérées de ses membres. C'était tantôt la vente des matières premières propres à l'habillement, tantôt la quincaillerie, les épices, le sucre, le savon, les médicaments, tantôt – et nous touchons ici au but de notre enquête – les matières premières et les outils d'un copiste, à savoir le parchemin, le papier, l'encre, les plumes.<sup>21</sup> La place de Charles Lang dans ce métier était donc parfaitement justifiée. Mais pourquoi quitter une métropole prospère comme l'était Anvers à cette époque, pour s'établir à Liège? On pourrait penser à une appartenance à la religion réformée si le contenu même du recueil ne reflétait une rigoureuse orthodoxie et si la politique religieuse d'Ernest de Bavière ne s'avérait, à cet égard, stricte.<sup>22</sup>

Une autre hypothèse de travail m'a conduit vers Christophe Plantin (1520-1589) dont Charles Lang aurait pu, comme calligraphe, dessiner certains caractères. Mais la correspondance du

<sup>18</sup> Cf. JULIETTE ROUHART-CHABOT et ETIENNE HELIN, *Admissions à la bourgeoisie de la Cité de Liège (1273-1794)*, dans *Société des bibliophiles liégeois*, publications in-8°, n. 47, Liège, 1962, p. 118.

<sup>19</sup> Comme l'écrit HENRI PIRENNE, *Histoire de Belgique*, t. 3, Bruxelles, 1907, p. 159: «Durant tout le XVI<sup>e</sup> siècle, les Pays-Bas ne constituent pour ainsi dire que la banlieue de cette merveilleuse cité qui les soumet à son ascendant».

<sup>20</sup> A.E.L., *Registres de la Cité*, n. 41, fol. 141r.

<sup>21</sup> Cf. EUGÈNE POLAIN, *La vie à Liège sous Ernest de Bavière (1581-1612)*, «Bulletin de l'Institut archéologique liégeois», LXXI, 1937, p. 9 (*Origine et organisation des métiers*, pp. 5-46).

<sup>22</sup> EUGÈNE POLAIN, *op. cit.*, «Bulletin de l'Institut archéologique liégeois», t. LIII, 1929: «[...] zélé pour la religion, vigilant à conserver la pureté de la foi par l'extirpation des nouvelles doctrines et à défendre les biens et la liberté ecclésiastiques [...]» (d'après Bouille, XVII<sup>e</sup> s.), p. 66; «[il] se regardait lui-même comme le champion du catholicisme en Allemagne», p. 85; «Malgré ses écarts, Ernest était bon catholique, sans zèle fanatique», p. 99.

grand typographe ne contient aucune mention de notre personnage.<sup>23</sup>

En réalité, la réponse doit être cherchée dans la situation économique de la Principauté de Liège en cette fin du XVI<sup>e</sup> siècle. Elle est marquée, comme l'a fort bien montré Jean Lejeune, par la formation du capitalisme sur les bords de la Meuse moyenne. Pour reprendre les termes de ce savant auteur, «aux approches de 1580, le temps, en effet, précipite son cours: sous la pression concordante d'événements nationaux et internationaux, l'économie liégeoise s'engage dans les voies du capitalisme particulier aux temps modernes».<sup>24</sup> Que ce soit dans l'industrie du fer, la clouterie, la métallurgie, l'exploitation des charbonnages, les Liégeois transmettent, à cette époque, leurs connaissances et leur expérience en Allemagne, en Espagne, en Suède, en Grande-Bretagne.<sup>25</sup> La personnalité emblématique qui résume ce puissant effort, Jean Curtius, munitionnaire du roi d'Espagne, construit, précisément vers 1600, au bord du fleuve, un 'palais', symbole de sa puissance industrielle et financière.<sup>26</sup> Dans cette cité gagnée par la fièvre marchande, il est évident que Charles Lang pouvait trouver les conditions propices au confort de sa famille et à l'exercice de son art.

Cependant, si l'on continue la prospection – forcément aléatoire en certains cas – des archives liégeoises, on s'aperçoit que d'autres raisons que celles d'une nature exclusivement économique, ont pu motiver l'installation définitive de notre calligraphe. C'est qu'il avait conclu convention matrimoniale avec Marie, la fille d'un maître de bon métier des merciers, Ambroise Lotze. Or, ce personnage n'était pas n'importe qui. Sous l'épiscopat de Gérard de Groesbeek (1561-1580), il occupait les importantes fonctions de receveur général du

<sup>23</sup> Correspondance de Christophe Plantin: t. 1, éd. Max Rooses, Anvers, 1883, V-320 pp.; t. 2, éd. Max Rooses, Anvers, 1885, 320 pp.; t. 3, éd. Max Rooses, 1911, 371 pp.; t. 4, éd. Jan Denucé, Anvers, 1914, 330 pp.; t. 5, éd. Jan Denucé, Anvers, 1915, VIII-331 pp.; t. 6, éd. Jan Denucé, Anvers, 1916, XI-334 pp.; t. 7, éd. Jan Denucé, Anvers, 1918, XI-363 pp.; t. 8-9, éd. Jan Denucé, Anvers, 1918, IX-637 pp.; Madame Nicole Haesenne-Peemans, Directeur de la Bibliothèque générale de l'Université de Liège a eu l'extrême obligeance de dépouiller pour moi cette copieuse documentation.

<sup>24</sup> JEAN LEJEUNE, *La Principauté de Liège, op. cit.*, p. 130.

<sup>25</sup> JEAN YERNAUX, *La métallurgie liégeoise et son expansion au XVII<sup>e</sup> siècle*, Liège, 1939, in-4°; JEAN LEJEUNE, *La formation du capitalisme moderne dans la principauté de Liège au XVI<sup>e</sup> siècle*, Liège-Paris, 1939, in-8°.

<sup>26</sup> Cf. ALBERT DANDOY, «Bulletin de la Société royale 'Le Vieux-Liège'», CXX, 1958, pp. 4-15, et CXXII-CXXIII, 1958, pp. 3-34.

prince-évêque.<sup>27</sup> En 1571, le 20 juillet, il fait relief du bon métier des merciers,<sup>28</sup> par suite de son mariage avec Marie fille d'un maître et commissaire du métier, Jean le Byerler, dont certains ascendants ont été bourgmestres de Liège.<sup>29</sup> Ambroise Lotze paraît être mort peu avant 1590, puisqu'en cette année, son fils Philippe fait relief du métier des merciers comme fils de maître décédé.<sup>30</sup> De son côté, le 23 juillet 1591, un certain Thomas Wilbrecht, natif de Gelmen près de Saint-Trond, est admis à la bourgeoisie de la Cité de Liège, en tant que gendre de feu Ambroise Lotze.<sup>31</sup> Il deviendra donc le beau-frère de Charles Lang lorsque celui-ci épousera, en 1595, une autre fille d'Ambroise Lotze, que les registres paroissiaux enregistreront plus tard sous le nom francisé de Marie Lhoest.<sup>32</sup>

En résumé, probablement par la naissance, et certainement par son mariage, Charles Lang appartient à un milieu économique et social particulièrement favorisé. Il est temps, par conséquent, de se pencher sur son oeuvre de calligraphe et d'en analyser les caractéristiques.

Cette oeuvre est contenue dans un petit livre de médiocre apparence, dont l'extérieur et le contenu ont été exactement décrits par Joseph Brassinne:

(40) *Recueil de prières*, en français.

1. (F. 1). Titre: *Livre des devotes oraisons et formme de prier Dieu, prins hors de manuel et d'autres diversse auteurs. Escript par moy Charles Lang a l'honneur de mon frere, Mattheus Lang. En Liege. Anno Domini M.D.C.* Le verso du fol. 1 est demeuré blanc.

2. (F. 2-5). Les commandements de Dieu et les commandements de l'Eglise. Le fol. 5v est blanc.

3. (F. 6-6v). La sainte deité de Dieu. Début de l'évangile selon saint Jean (v. 1-5).

4. (F. 7-8v). Le tesmoignage de Dieu par saint Jean Baptiste. Suite de l'évangile selon saint Jean (v. 6-14). Les fol. 7v, 8 et 9 sont blancs.

<sup>27</sup> A.E.L., Registre aux reliefs du métier des merciers, n. 330 (1559-1581), p. 53, *sub anno* 1571 (il est orthographié tantôt Lotze, Loets ou Lootz, Loots, Lotz pour devenir Lhoest chez sa fille).

<sup>28</sup> A.E.L., *ibid.*

<sup>29</sup> A.E.L., *ibid.*, n. 330, p. 53.

<sup>30</sup> A.E.L., Registre aux reliefs du métier des merciers, n. 335 (1589-1599), p. 71.

<sup>31</sup> A.E.L., registres de la Cité, n. 41, fol. 111v.

<sup>32</sup> A.E.L., Registre aux reliefs du métier des merciers, n. 335 (1589-1599), p. 125 et p. 267.

5. (F. 9v-10). Oraisons à Dieu et à la Sainte Vierge. Le fol. 10v est blanc.

6. (F. 11-37). Oraisons diverses à Dieu. Les fol. 12v, 15v, 19v, 22v, 23, 26v, 29v, 32v et 33 sont demeurés blancs.

7. (F. 37v). *Exp. Au nom de Dieu. L'an de nostre Seigneur M.D.C. le 20 septembre en Liege. A Dieu seul gloire et honneur.*

Vélin; 37 feuillets; 0m116 × 0m086; 1600. Chacune des pages est consacrée à une oraison. Le texte est calligraphié avec soin; l'auteur a utilisé un grand nombre de genres d'écriture et s'est servi d'encre d'or, d'argent et d'encre bleue et rouge; les pages sont encadrées d'un double filet vert, sauf les quatre derniers feuillets, qui sont teintés en noir et qui ont un double filet d'or. Reliure de l'époque en velours bleu; traces des lacets qui servaient de fermoirs». <sup>33</sup>

Cette reliure a été malmenée par l'usage et les injures du temps. Défraîchie et en partie déchirée, son tissu a été collé sur des ais de bois. Au verso du premier plat, l'on distingue six lignes incomplètes d'une écriture cursive du XIV<sup>e</sup> siècle. Le texte concerne des matières ecclésiastiques et les pouvoirs de l'archidiacre. Un séjour en milieu humide explique le mauvais état de conservation du manuscrit. Mais, heureusement, la qualité de la calligraphie fait tout le prix et l'intérêt de ce petit volume.

Dès la page de titre, on s'aperçoit que Charles Lang veut affirmer ses qualités de calligraphe et la variété virtuose de son art. Les éléments de ce titre sont judicieusement espacés. Sur les onze lignes qui le composent, huit sont en capitales romaines de trois modules différents et de couleurs diverses: or, or bruni, rouge, bleu. Et, déjà, l'on remarque un des signes distinctifs de l'écriture de l'auteur: le prolongement en lame de sabre de la traverse de la lettre capitale N, dans les mots MANUEL, ANNO. On retrouve cette caractéristique dans la page de titre d'un livre imprimé à Louvain, en 1605, par Gérard Rivius et mis en vente à Namur par le libraire François Vivien, contenant le texte des décrets synodaux namurois. <sup>34</sup> En outre, et cette différence s'appliquera tout au long du volume, le O employé comme initiale est ovalisé et agrémenté d'une décoration discrète-

<sup>33</sup> JOSEPH BRASSINNE, *Catalogue des manuscrits légués à la Bibliothèque de l'Université de Liège par le baron Adrien Wittert*, Liège, 1910, pp. 78-79.

<sup>34</sup> Cf. ANDRÉ-M. GOFFIN, *L'imprimerie à Namur, de 1616 à 1636*, Namur, 1981, p. 14 (où est reproduite la page de titre).

ment fleuronée. Le nom du destinataire, Mattheus Lang, à l'encre bleue, est transcrit en romain de bas de casse. Tout ceci formerait un ensemble homogène si les deux lignes dans lesquelles l'auteur révèle son identité et le destinataire de son travail n'étaient tracées en écriture gothique. Cette gothique évoque irrésistiblement la *Fraktur-schrift*, avec le pincement des panses de certaines lettres: *p, o, a, d, o*. On sait que le premier exemple connu de ce type d'écriture date de 1507. Employé par Leonhard Wagner, d'Augsbourg, dans la *Proba centum scripturarum*, son appellation, suivant Claude Mediavilla, «dérive de *fractus* qui signifie brisé, découpé. La *Fraktur* résulte de la grande emprise de la Renaissance sur les arts, et sur la lettre en particulier. L'élément baroque allemand a incontestablement présidé à la création de cette gothique».<sup>35</sup>

Au f. 2r, en romaine capitale ou de bas de casse, on retrouve le prolongement en lame de sabre des deux *N* de COMMENCEMENT, du *N* de PARFAITEMENT. Quand au fol. 2v, il inaugure un type de micro-écriture à l'encre bleue, que le calligraphe emploiera systématiquement dans la suite sous forme de cartouche. Son style relève de la cursive gothique. La minceur de ses traits, la petitesse de son module appellent nécessairement une réflexion sur l'instrument qui a permis cette prouesse calligraphique. Par voie de comparaison avec le travail de certains scribes indonésiens, il s'agirait d'un petit roseau de 2 millimètres de diamètre, glissé dans un autre roseau qui lui sert de manche.<sup>36</sup>

Quant à la forme même de cette écriture, qu'affectionne visiblement Charles Lang, puisqu'il la répète aux fol. 3r, 4r, 5r, 7r (cartouche de 10 lignes), 8v (cartouche de 13 lignes), 10r (cartouche de 10 lignes), 15r (cartouche de 10 lignes, à l'encre rouge), 22r (cartouche de 10 lignes), 29r (cartouche de 10 lignes, à l'encre rouge), 32r (cartouche de 10 lignes), il trouve peut-être sa source dans la cursive bâtarde utilisée, à titre d'exemple, dans le manuscrit *Nouvel ABC* du calligraphe anversois Félix van Sambix en 1585.<sup>37</sup> D'autre part, si

<sup>35</sup> CLAUDE MEDIAVILLA, *Calligraphie. Du signe calligraphié à la peinture abstraite*, Paris, 1993, p. 164, et pp. 166-172.

<sup>36</sup> *Ibid.*, p. 27 et p. 39, fig. 7.

<sup>37</sup> Conservé au Musée Plantin-Moretus, sous la cote: Français, n. 201 (Salle III, n. 86). Description dans JAN DENUCE, *Musaeum Plantin-Moretus. Catalogue des manuscrits. Catalogus der handschriften*, Anvers, 1927, p. 158. Sur Félix van Sambix, voir la notice de J. VERCOULLIE, dans *Biographie nationale*, t. 21, Bruxelles, 1911-1913, col. 260-261. Homme de lettres, imprimeur, professeur de français et de calligraphie, né à Anvers en 1553, mort à Delft en 1634, éditeur-libraire en Hollande, à Rotterdam, puis à Delft.

l'on passe de la calligraphie à la typographie, on s'aperçoit que ce type d'écriture constitue une version plus ornée du caractère que Plantin dénomme la *Petite Augustine française*.

A plusieurs reprises également, Charles Lang a recours à l'italique que certains calligraphes dénomment une «moulée fleurie». Il s'agit d'une écriture aux lettres souples dont l'extrémité des hastes s'inclinent toutes vers la droite et se termine par un trait grossissant et ovalisé en forme de spatule. Miriam Stribley fait remonter l'origine des écritures moulées à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et attribue leur vogue au fait que la gravure sur cuivre, se substituant à la gravure sur bois, permet de rendre plus fines les formes bouclées et linéaires et, en outre, de varier l'épaisseur du trait qui se concentre au bout de la haste.<sup>38</sup> Ce qui produit, dans le cas de l'italique, l'aspect de tiges souples de graminées inclinées par le vent. Notre calligraphe l'utilise, soit à l'encre rouge, soit à l'encre brune, aux fol. 3*v*, 5*r*, 12*r*, 26*r*. A ce propos, il convient de noter que Charles Lang ne se contente pas d'épaissir l'extrémité des hastes, mais qu'il renforce également le trait au sommet des *u*, des *a*, des *e* et dans le prolongement de certaines hampes, comme le *y* ou le *p*.

Quant à la romaine bas-de-casse, son emploi est évidemment plus fréquent. Dans son ensemble, elle est conforme au schéma calligraphique proposé par Giovan Francesco Cresci (c. 1534-après 1600),<sup>39</sup> même si l'oeil de la lettre *e* est plus proche du modèle Garamond et si la forme allongée de la lettre *S* l'emporte considérablement sur sa forme minuscule.

Mais où le talent de Charles Lang se donne libre cours, c'est dans la calligraphie que l'on pourrait qualifier d'illusionisme optique. Notre calligraphe introduit volontairement dans le tracé des lettres une rupture horizontale. Celle-ci donne tantôt l'impression d'une écriture dont on aurait recousu les traits (fol. 11*v*, 13*v*, 20*v*, 27*v*, 31*r*), tantôt d'un texte protégé par une plaque de verre que l'on aurait par mégarde légèrement déplacée, de telle sorte que la moitié inférieure de chaque lettre se dévoile, à peine perceptible, en écho, par une sorte d'effet de diffraction (fol. 13*r*, 16*v*, 31*v*). Cette tendance illusionniste passe de la lumière à la matière, lorsque Charles Lang s'amuse à des effets de broderie (fol. 14*v*, 18*v*, 21*r*, 25*v*) au mo-

<sup>38</sup> MIRIAM STRIBLEY, *La calligraphie*, Paris, 1986, pp. 120 et 128.

<sup>39</sup> *Ibid.*, p. 32.

yen de traits tremblés qui, non seulement imitent le travail de l'aiguille, mais donne la sensation tactile du relief.

Tel est l'éventail des types calligraphiques utilisés par notre artiste. On remarquera l'absence du caractère de civilité, même si la cursive gothique groupée en forme de cartouche par Charles Lang n'en est pas toujours très éloignée.

Reste à examiner maintenant le contenu même du recueil. Après les commandements de Dieu et ceux de l'Eglise, se succèdent ce que Charles Lang dénomme lui-même «d'humbles oraisons». De son propre aveu, elles sont tirées de manuels et de différents auteurs. Notre calligraphe a cependant mûrement opéré son choix en raison de facteurs variés que l'on peut repérer en se référant aux exercices de piété de son temps et du milieu dans lequel il évoluait. Si l'on examine la production typographique liégeoise, on s'aperçoit que, pendant la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, c'est le catéchisme latin de Canisius qui est édité en 1557, d'après l'impression anversoise de Jean Bellère, en 1573 par Guillaume Morberius, en 1571 en latin, en français et en allemand à l'usage de la jeunesse chez le même imprimeur, tandis que le catéchisme du Concile de Trente avait paru chez Henri Hoyoux en 1568.<sup>40</sup>

A côté de ces ouvrages de catéchèse, fleurissent – c'est le cas de le dire – ces opuscules à la piété mignarde, comme *Le petit bouquet de fleurs odoriférantes recueilli hors de plusieurs jardinetz pour présenter à l'âme dévote* (Morberius, 1575) ou agitant les peines de l'enfer comme les *Remèdes souverains contre les sept péchés mortels, contre le blasphème et le jeu* (Henri Hoyoux, 1579).<sup>41</sup> Pour le reste, on associe amour humain et amour divin (Jean Obrier, Liège, 1583), on rend un hommage particulier à la Vierge dans la confrérie qui lui est dédiée (Henri Hoyoux, 1585).<sup>42</sup> En 1594, paraît chez Léonard Streel le *Grand manuel catholique d'oraisons très dévotes*, d'après les Pères, les Docteurs de l'Eglise, augmenté de méditations tirées des oeuvres de Louis de Grenade.<sup>43</sup> Mais les conseils aux curés et confesseurs ne manquent pas et, en 1595, Christian Ouwerx publie une liste impressionnante de cas de conscience, de doutes concer-

<sup>40</sup> Sur tout ceci, cf. DE THEUX de MONTJARDIN, *Bibliographie liégeoise*, 2<sup>e</sup> éd., Bruges, 1885, col. 1-6.

<sup>41</sup> *Ibid.*, col. 12 et 14.

<sup>42</sup> *Ibid.*, col. 18.

<sup>43</sup> *Ibid.*, col. 24.

nant les péchés.<sup>44</sup> Le problème de la sexualité n'est pas absent, à preuve le *Discours du danger et péril qu'il y a de converser et hanter trop familièrement avec femmes, tant séculières que religieuses* (Henri Hoyoux, 1596)<sup>45</sup> et le traité bien connu de Jean de Glen *Du devoir des filles [...] de la virginité, de son excellence [...]* (Liège, Jean de Glen, 1597).<sup>46</sup> A la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, se succèdent des méditations sur la Passion du Christ, douze leçons catholiques sur la pratique de la doctrine chrétienne, le *Manuel de l'admirable victoire du corps de Dieu sur l'esprit maling Béalzebub* (1598), la biographie de sainte Julienne et l'institution de la Fête-Dieu, un recueil de prières à la Sainte Vierge, pour terminer le siècle, en 1600, au moment où Charles Lang écrit son recueil, avec *L'encensoir d'or contenant les prières et pleurs de messire Remacle Moby, où sont avec plusieurs beaux pèlerinages, oraisons de toutes sortes propres en toutes occurences*.<sup>47</sup>

A cet aspect bigarré de la pratique et des exercices religieux que nous révèle le monde liégeois de l'imprimerie, me paraît s'opposer la cohérence et l'homogénéité du recueil rassemblé par Charles Lang. On n'y trouve aucun excès oratoire, aucune excentricité jaculatoire mais une piété simple. Tout est exprimé du même ton mesuré. Le Dieu auquel le calligraphe invite son frère à s'adresser est un Dieu immuablement aimable, bénin, clément. Il est le Seigneur, quelquefois le Rédempteur, mais la personne même de Jésus-Christ n'est jamais évoquée sous la forme de l'Homme-Dieu souffrant et crucifié. Il n'y a aucune trace de dolorisme sous la plume de Charles Lang. Il s'agit d'une piété confiante, débarrassée de toute fioriture rédactionnelle. On notera avec intérêt que la dévotion à la Vierge est réduite à la portion congrue d'une seule prière de treize lignes.

Dans le milieu professionnel et familial dans lequel il évoluait, notre calligraphe, gendre du receveur général du prince-évêque, ne pouvait se permettre aucun écart doctrinal. Une oraison demande à Dieu d'exaucer l'Eglise romaine d'une même bouche, d'un même vouloir, d'un coeur vrai; une autre de confirmer la paix avec les ennemis. Le dévot réclame de Dieu de subir avec patience le magistrat, c'est-à-dire les autorités publiques. On accordera une attention spé-

<sup>44</sup> *Ibid.*, col. 25.

<sup>45</sup> *Ibid.*, col. 27.

<sup>46</sup> *Ibid.*, col. 28.

<sup>47</sup> *Ibid.*, col. 31-39.

ciale à cette recommandation: «Quand excommuniés seras / Fais toy absoudre promptement».

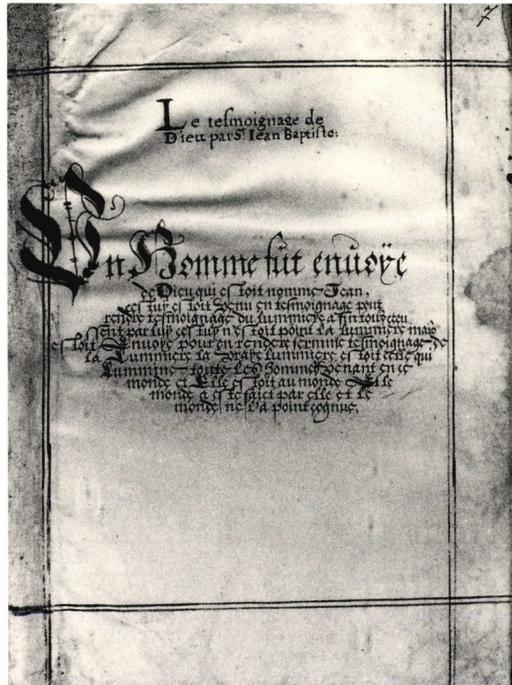
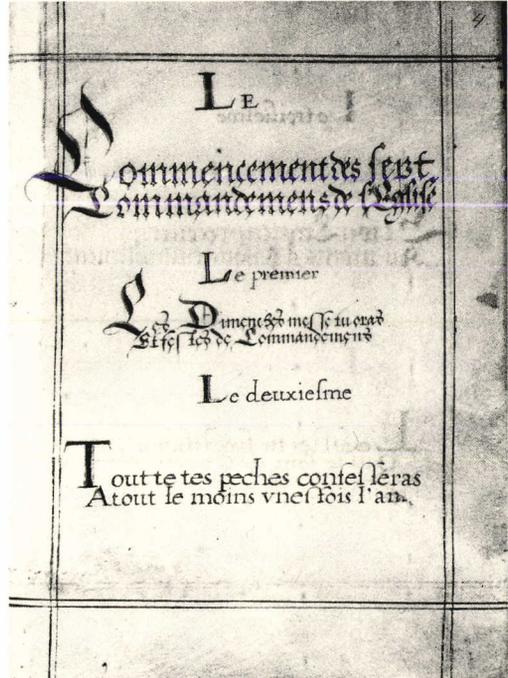
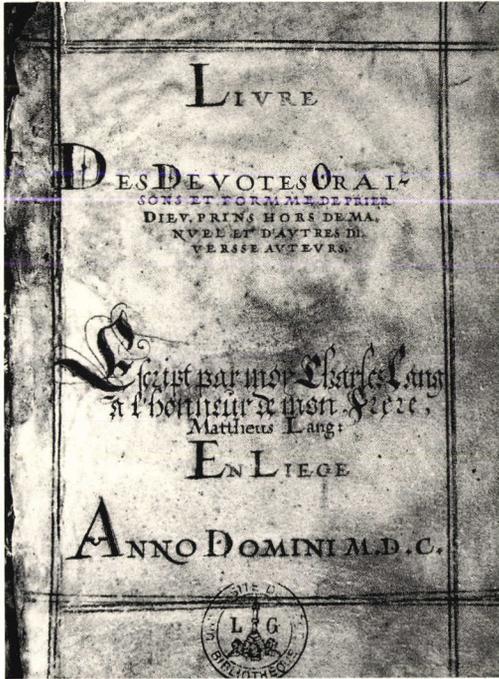
Le 31 mai 1582, au début de son épiscopat, Ernest de Bavière publiait un mandement en latin portant sur la réforme de la Cour de l'Official, principale juridiction ecclésiastique. Les chapitres VII et VIII concernent directement l'excommunication. Il y est précisé que l'excommunié qui veut obtenir l'absolution devra s'adresser au notaire de l'Official qui sera habilité à la lui accorder.<sup>48</sup> C'est donc cette procédure qui est implicitement incluse dans le texte de Charles Lang.

Au terme de cette étude, simple introduction à une analyse qui pourrait être plus détaillée, on pourrait s'interroger sur le fait de savoir si, pour tel type de prière, Charles Lang a utilisé un type d'écriture déterminé. La réponse est négative. Notre calligraphe a choisi délibérément de passer d'une écriture à une autre, au gré de sa fantaisie. Cette variété confère un attrait supplémentaire à la découverte et à la lecture de cet intéressant recueil.<sup>49</sup>

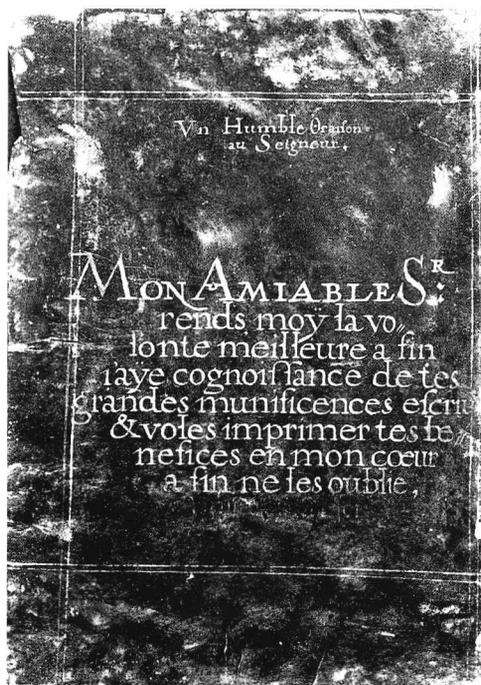
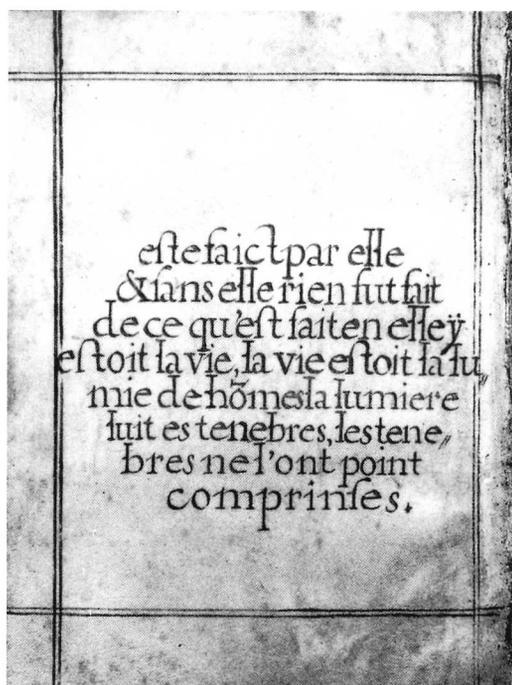
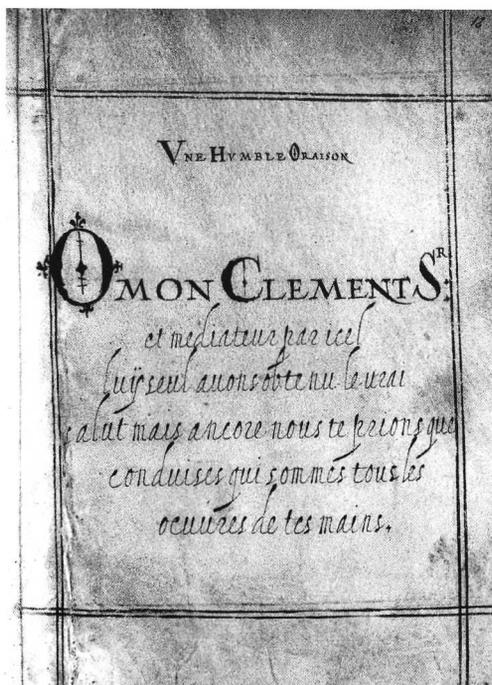
---

<sup>48</sup> MATHIEU-L. POLAIN, *Recueil des Ordonnances de la Principauté de Liège*, 2<sup>e</sup> série (1507-1684), t. 2, Bruxelles, 1871, pp. 23-62 et, plus spécialement pp. 30, 33-35 (ch. VII, § 4 concernant l'excommunication et § 7 sur le même sujet). On notera également les mandements pour le maintien de la foi catholique (juin-juillet 1581 [?], 20 mai 1582, 21 mars 1589, 23 octobre 1598), *ibid.*, pp. 4-5, pp. 15-21, pp. 113 et suiv.

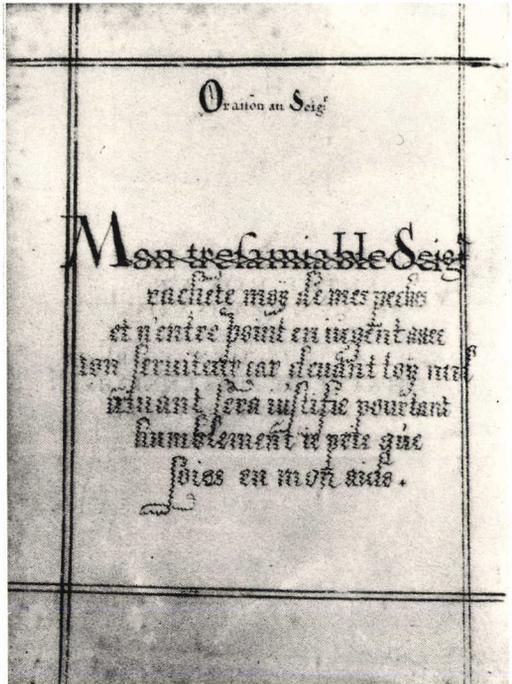
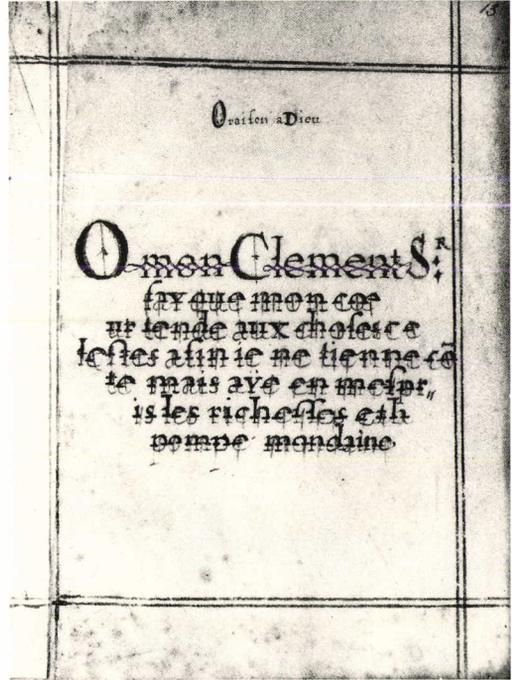
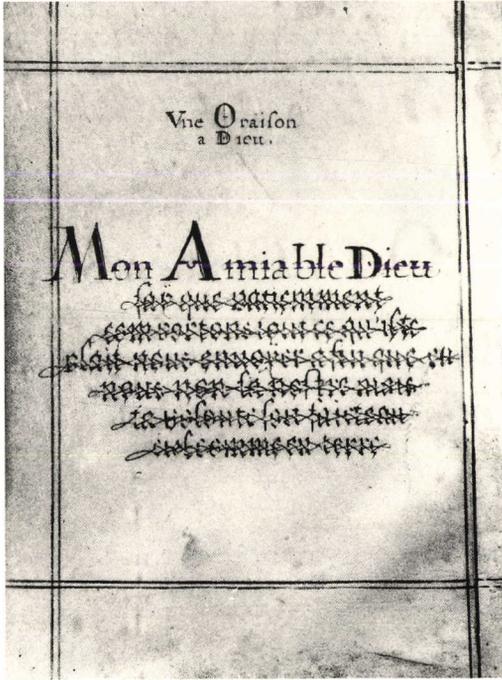
<sup>49</sup> Au terme de cette étude, je tiens à remercier mes collègues Mmes Nicole Haesenne-Peremans, Directeur de la Bibliothèque générale de l'Université de Liège, Carmélia Opsomer-Halleux, chargé de cours à l'Université de Liège, Francine de Nave, Conservateur des Musées historiques de la ville d'Anvers, Paulette Pieyns-Rigo, Directeur de Département aux Archives de l'Etat à Liège pour les informations qu'elles m'ont fournies avec amabilité et compétence.



1. Fol. 1r: page de titre
2. Fol. 4r: un mélange de types d'écriture
3. Fol. 7r: un cartouche en micro-écriture (cursive gothique)



4. Fol. 12r: un exemple de 'moulée fleurie'
5. Fol. 6v: un exemple de romaine bas-de-casse
6. Fol. 34v: un autre exemple de romaine bas-de-casse, sur fond sombre



- 7. Fol. 13v: un illusionnisme optique
- 8. Fol. 13r: un autre genre d'illusionnisme optique
- 9. Fol. 14v: un effet de broderie

*Estratto da:*

SCRITTURA  
E CIVILTÀ

XXII - 1998